

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2020-74

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Institutions et
vie politique

Sous matière : Election
Exécutif

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 22.05.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 22.05.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **29 MAI 2020**

Séance du Conseil Municipal du 27 mai 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GIRAL Hélène, GREFFIER Philippe, GUILHEM Evelyne, DEMANGEOT François, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, BARBAUD Pierre, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, VERONIN-MASSET Jean-François, SURRE Régine, GRIMAUD Bernard, CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GRANIER Préscillia, BOUILLEUX Denis, GAIANI Audrey, PERLES Bruno, ESCAFRE Elisabeth, ZAMAÏ Giovanni, BARTHES Chantal, SIBRA Daniel, BOURREL Marie-Claude, RATABOUIL Michel, SOULIER Agnès, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SANTINI Delphine, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, PINEL Jean-Louis, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations : Néant

Absents : Néant

Secrétaire : M. SIBRA Daniel

Conformément aux articles L.2122.1, et L.2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseils municipaux déterminent librement le nombre d'adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Considérant les résultats des élections municipales en date du 15 mars 2020,

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre des adjoints à 9 adjoints.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE la création de 9 postes d'adjoints au Maire.

PRECISE que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leur élection.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L.2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 mai 2020

Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :

29 MAI 2020

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le :

28 MAI 2020

Par publication le :

29 MAI 2020

Par délégation,

Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Accusé de réception en préfecture
011-211100763-20200527-DB202074-DE
Reçu le 28/05/2020